

Zeitschrift: Le nouveau conteur vaudois et romand
Band: 87 (1960)
Heft: 2

Artikel: Amicale patoisante romande
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-231733>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 06.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

rir le même jour ses trois fils qui furent asphyxiés dans un creux à purin.

Peu de jours après, c'était au tour de M. Constant Chollet, ancien propriétaire de la ferme de Chaufferossaz, qui appartint au Major Davel. M. Chollet était le père de M. Albert Chollet, député du cercle de Cully. Il avait joué un rôle en vue dans la contrée et fut aussi membre de l'Amicale de Savigny.

Enfin, le 22 septembre, on rendait les derniers devoirs, au temple de Savigny, à Marie Lavanchy-Diserens, épouse de Lucien, vaillante grand-mère et arrière-grand-mère au cœur d'or. Elle s'en est allée à 72 ans, entourée de la sollicitude des siens. Lors de la création de l'Amicale de Savigny, les deux époux furent parmi les enthousiastes du début, encourageant les initiateurs.

Aux familles en deuil vont encore les sympathies de tous leurs amis patoisants.

Amicale patoisante romande

Ce groupement s'est réuni au Carnotzet du Café Vaudois, sous la présidence de M. Oscar Pasche, secrétaire romand.

Tour à tour, patoisants fribourgeois, valaisans et vaudois ont chanté et se sont produits dans une ambiance réjouissante à la fois cordiale et familière.

La prochaine réunion aura lieu le 2 novembre.

PHOTO - CINÉ

Pour votre travail, pour vos distractions,
Que l'appareil participe à l'action.

Tout pour l'amateur

A. SCHNELL & FILS

PLACE ST-FRANÇOIS 4 - LAUSANNE

Défendons notre patrimoine linguistique

— Oui, mais comment ?

J'ai lu avec intérêt l'article de M. Paul Burnet¹ intitulé : *Défendons notre patrimoine linguistique*. L'auteur voudrait débarrasser les noms propres en az et oz de leur z, mais conserver l'a ou l'o final, souvenirs vénérables « de notre lointaine appartenance à la langue d'oc ». Il est donc opposé à l'e muet qui remplacerait les az et les oz et qui franciserait ainsi les dits noms propres.

Bien qu'il ne s'agisse que de certains noms de « lieux dits » sur la nouvelle Carte nationale de la Suisse, c'est en somme toute la question de l'orthographe des noms propres de chez nous qui est soulevée par M. Burnet. Et cette orthographe a beaucoup plus d'importance maintenant qu'autrefois, parce qu'aujourd'hui elle commande la prononciation, alors que dans le vieux temps la prononciation seule faisait loi et ne se laissait nullement influencer par les orthographies les plus fantaisistes. Les gens nés au siècle passé savent bien qu'en 1900, aussi bien à la ville qu'à la campagne, les vieux de chez nous disaient « Côrbo » (en accentuant le premier o comme en italien, par exemple), alors que les jeunes disaient « Corbe » ; mais personne n'aurait eu l'idée saugrenue de dire « Corbôze ». On disait « Cornamûsa » (avec l'a final atténué), ou « Cornemuse » ; on disait même « Hérco » ou « Herque », et non « Her-code » comme maintenant. Cette prononciation d'autrefois, authentique parce qu'autochtone, respectait toujours le sens et l'étymologie des noms. Elle respectait

¹ C'est par une erreur regrettable que, dans le *Conteur romand* de septembre, on a imprimé, Paul Burdet, c'est Paul Burnet, instituteur à Forel, qu'il fallait lire.